

Présidence : Ukraine**945^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 6 mai 2020 (par téléconférence vidéo)

Ouverture : 10 h 05

Suspension : 13 heures

Reprise : 15 heures

Clôture : 16 h 30

2. Président : Ambassadeur Y. Tsymbaliuk

Motion d'ordre : Fédération de Russie, Président, États-Unis d'Amérique

Le Président a également rappelé au FCS les modalités techniques de la conduite des séances en recourant à la technologie de la téléconférence durant la pandémie de COVID-19 (FSC.GAL/37/20 OSCE+).

3. Sujets abordés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE DE SÉCURITÉ SUR LE COVID-19 ET SON INCIDENCE SUR LES ASPECTS POLITICO-MILITAIRES DE LA SÉCURITÉ DANS LA RÉGION DE L'OSCE

Allocution du Secrétaire général de l'OSCE : Président, Secrétaire général, Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/85/20), Espagne (annexe 1), Royaume-Uni (annexe 2), Canada, Azerbaïdjan, Arménie (FSC.DEL/86/20), États-Unis d'Amérique (annexe 3), Coordinateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie) (annexe 4), Turquie (FSC.DEL/82/20 OSCE+), Ukraine (FSC.DEL/87/20), Fédération de Russie (annexe 5)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Situation en Ukraine et dans son voisinage : Ukraine, Croatie-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/84/20), Fédération de Russie, Royaume-Uni (FSC.DEL/83/20 OSCE+), Canada, États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Dates limites pour l'échange annuel d'informations sur la planification de la défense et pour l'échange d'informations sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité* : Président
- b) *Mise à jour des guides des meilleures pratiques de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre ainsi que sur les munitions conventionnelles* : Présidente du Groupe informel d'amis sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles (Lettonie)
- c) *Échange d'informations sur les armes légères et de petit calibre (ALPC)* : Représentant du Centre de prévention des conflits (annexe 6)
- d) *Échange global d'informations militaires de 2020* : Représentant du Centre de prévention des conflits
- e) *Annonce par Andorre de son indisponibilité pour présider le Forum pour la coopération en matière de sécurité en 2021* : Andorre
- f) *Questions de protocole* : Monténégro

4. Prochaine séance :

Mercredi 13 mai 2020, à 10 heures, par téléconférence vidéo

945^e séance plénière

Journal n° 951 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION ESPAGNOLE

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

L'Espagne souscrit pleinement à la déclaration de l'Union européenne.

Je voudrais également ajouter quelques mots, au nom de mon pays, sur l'impact que la crise du Covid-19 a sur notre travail à l'OSCE, remercier la précédente présidence turque du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) pour la rapidité et la souplesse avec lesquelles elle a réagi aux nouvelles circonstances, et donner quelques informations sur le rôle déterminant joué par les Forces armées espagnoles dans la gestion de la crise.

Impact de la crise du Covid-19 sur la situation en matière de sécurité à l'OSCE

La crise du COVID-19 est probablement la plus grande menace pour la sécurité de nos citoyens et de nos sociétés depuis la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un défi mondial qui appelle des réponses mondiales. C'est aussi une occasion de promouvoir un multilatéralisme effectif et inclusif et de renforcer la coopération internationale. L'OSCE, plus grande organisation régionale au monde et plus grande organisation de sécurité en Europe, peut et devrait maintenant, grâce à son approche globale de la sécurité, jouer un rôle important dans la lutte contre les conséquences négatives de cette pandémie. Afin de rester pertinente, l'OSCE doit redoubler d'efforts pour continuer à s'acquitter de ses mandats, dans un contexte plus complexe que jamais, tout en réfléchissant aux moyens d'apporter une contribution décisive aux efforts en cours pour lutter contre la pandémie. De l'avis de l'Espagne, c'est la tâche complexe à laquelle est confrontée l'OSCE et, par conséquent, chacun de ses organes, y compris, bien entendu, le Forum pour la coopération en matière de sécurité.

Je tiens donc à féliciter la Présidence ukrainienne du FCS d'avoir consacré ce premier Dialogue de sécurité de sa Présidence à l'impact du COVID-19 sur la situation de sécurité dans l'espace de l'OSCE. Face à la crise actuelle, l'approche globale de l'Organisation en la matière revêt une pertinence particulière, car ce défi illustre l'interconnexion profonde qui existe entre toutes les questions et tous les acteurs concernés. Aujourd'hui plus que jamais, il est essentiel de bien coordonner les délibérations menées dans chacun des organes de l'OSCE.

C'est pourquoi, en ma qualité de Président du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré, j'ai voulu contribuer à cet effort collectif, en consultation avec la Présidence en exercice albanaise, en veillant à ce que la question de l'impact du COVID-19 soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe de travail informel, qui se tiendra les 4 et 5 juin prochains par vidéoconférence. Conformément à l'approche que j'ai présentée à la séance liminaire, cet impact peut être analysé dans une perspective strictement politico-militaire, mais aussi sous un angle plus générique ou stratégique, que je considère comme tout aussi important, les deux étant, selon moi, complémentaires. La crise du COVID-19 montre, comme peu d'autres défis à la sécurité, que l'OSCE et ses organes ne peuvent pas fonctionner en vases clos. Aujourd'hui plus que jamais, l'Organisation doit fonctionner comme un système de vases communicants. Je ne doute pas que la session de juin du Dialogue structuré constituera une suite appropriée du Dialogue de sécurité d'aujourd'hui et qu'elle sera encore enrichie par les contributions que les autres organes de l'OSCE devraient apporter.

Je me concentrerai à présent sur la sphère strictement politico-militaire et souhaiterais ajouter quelques mots à propos du rôle des Forces armées espagnoles dans la gestion de la crise.

Comme vous le savez, cette crise a eu un très fort impact sur l'Espagne, où elle laisse derrière elle des douleurs et souffrances profondes.

Afin de faire face à la crise, le Conseil des Ministres, réuni en séance extraordinaire le samedi 14 mars 2020, a approuvé un arrêté royal instaurant l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national pour une durée de deux semaines. Dans les jours qui ont précédé la déclaration de l'état d'urgence, les Forces armées espagnoles ont suspendu tous leurs exercices et manœuvres militaires afin d'éviter les mouvements de troupes susceptibles de contribuer à la propagation du COVID-19 et mis toutes leurs capacités à disposition pour aider à combattre la pandémie.

L'arrêté royal susmentionné précisait que les autorités délégues compétentes pouvaient demander l'intervention des forces armées. Il précisait en outre que les militaires exerçant des fonctions liées à la crise du coronavirus bénéficieraient du statut de représentants de l'ordre, complétant ainsi l'action des forces et corps de sécurité de l'État en première ligne de l'interaction avec le public.

Le 15 mars, les forces armées ont lancé l'opération « Balmis », qui couvre l'ensemble du territoire national et prévoit des mesures pour faire face à la crise sanitaire. Sous le seul commandement du chef de l'État-major de la défense, les Forces armées espagnoles ont, entre autres nombreuses tâches, coopéré avec les forces et corps de sécurité de l'État pour contrôler et surveiller les lieux publics et les frontières ; désinfecté les installations essentielles ; renforcé les capacités civiles de soins de santé en mobilisant les services médicaux et pharmaceutiques militaires ; aidé à installer des hôpitaux de campagne, en particulier, celui qui a été érigé au parc des expositions de Madrid (IFEMA), pouvant accueillir jusqu'à 5 500 patients et 49 en soins intensifs, et à médicaliser des hôtels ; transporté du matériel médical par voie aérienne et aidé à le distribuer ; assuré le transport des patients entre hôpitaux et pris en charge les sans-abri ; protégé les infrastructures critiques et mené des activités de cyberdéfense.

Depuis son lancement, l'opération Balmis a mobilisé au total 149 334 militaires.

Il s'agit en fait de la plus importante opération jamais menée par les Forces armées espagnoles en temps de paix, ce qui montre à quel point il importe de disposer de forces armées bien préparées qui soient prêtes à contribuer avec toutes leurs capacités au règlement d'une crise qui dépasse le concept militaire traditionnel de la sécurité.

Merci beaucoup.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de la séance de ce jour.

945^e séance plénière

Journal n° 951 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU ROYAUME-UNI

Merci, Monsieur le Président.

Nous nous félicitons de cette occasion de débattre de l'incidence du COVID-19 sur la situation en matière de sécurité dans la région de l'OSCE. Cette crise planétaire ne connaît pas de frontières. Elle touche tous les États participants représentés ici aujourd'hui, à travers toutes les dimensions, et nous continuerons malheureusement d'en ressentir les effets encore longtemps.

Ce ne sont cependant pas nos militaires qui sont en première ligne de cette crise et j'aimerais prendre un moment pour saluer les femmes et les hommes courageux qui luttent contre cette pandémie dans les centres médicaux et les hôpitaux du monde entier. Nous les remercions des services rendus et sommes conscients des sacrifices déjà consentis par tant d'entre elles et d'entre eux.

Monsieur le Président, en période de crise, nous devons conjuguer nos efforts. La coopération et la coordination nous permettent de multiplier nos forces, dans ce cas-ci pour réagir à la crise du COVID-19 et, notamment, aider à en arrêter la propagation. La mobilisation et la coopération positives de tous les États participants pour coordonner le report des activités de vérification en atteste et prouve, conformément à l'esprit et aux principes de l'OSCE, qu'un consensus peut être obtenu rapidement et résolument lorsqu'existe un objectif commun et partagé.

Nous devons cependant aussi être conscients des risques que présente le COVID-19. Il ne doit pas détourner notre attention des violations persistantes du droit international et des principes de base de l'OSCE auxquelles nous continuons d'être confrontés. Le droit international et ces principes sont aujourd'hui plus importants que jamais. Il est crucial de veiller à ce que des pays n'utilisent pas la crise actuelle pour concrétiser leurs propres objectifs politiques, notamment, en commettant de nouvelles violations de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, en recourant à la force et en portant atteinte aux droits de la personne et aux libertés fondamentales.

Si le report coordonné des activités de vérification est donc louable et indispensable dans les circonstances actuelles, nous devrons faire tout notre possible pour maintenir une transparence militaire réciproque là où et quand cela est possible. De plus, le COVID-19

pouvant avoir une incidence sur l'état de préparation militaire, nous ne devons pas laisser se produire des situations qui augmentent la méfiance et le risque d'erreurs d'appreciation ou d'interprétation. Des échanges d'informations explicites et effectués en temps voulu – conformément aux engagements pris par les États participants – sont indispensables pour atténuer ces risques.

Le moment venu, nous devrons tous faire preuve d'une détermination et d'une volonté communes de reprendre les activités de vérification, en faisant preuve du même niveau de coopération et de coordination qu'en réponse au COVID-19.

Monsieur le Président, en ces temps sans précédent, tous les États participants doivent respecter les principes fondamentaux de l'OSCE et coopérer de façon constructive.

Toutefois, dans une série de démarches et à la séance liminaire du FCS la semaine dernière, nos collègues russes ont appelé à mettre fin aux exercices européens et demandé à tous les États partenaires de faire preuve de retenue durant cette crise. Or, malheureusement, nous avons vu se produire exactement l'inverse. Ces derniers mois, malgré la pandémie, la Russie a continué de mener des activités militaires provocatrices, testant et sondant l'état de préparation des Alliés tout au long de cette crise et exigeant que nous restions vigilants. Ces activités sont susceptibles de mettre en danger les vies de civils et de militaires et ne sont certainement pas conformes à l'esprit de soutien mutuel dont la Russie a appelé à faire preuve à la séance précédente.

La semaine dernière, nous avions vivement condamné les restrictions à la capacité de la Mission spéciale d'observation de traverser la ligne de contact imposées par des formations armées soutenues par la Russie sous prétexte de mesures de lutte contre le COVID-19 et nous le faisons à nouveau aujourd'hui. Cela continue aussi d'influer sur la capacité de fonctionnement de l'ONU et des organismes humanitaires et risque d'exacerber cette situation périlleuse.

Nous appelons la Russie à faire concorder ses paroles avec ses actes et à renforcer la confiance pour le bien commun en cette période de crise.

Merci, Monsieur le Président. Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

945^e séance plénière

Journal n° 951 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Monsieur le Président,

Merci d'avoir organisé ce Dialogue de sécurité très pertinent et opportun. Les États-Unis sont aux côtés des autres États participants de l'OSCE dans la lutte contre la pandémie de COVID-19

Le Département d'État et l'Agence de développement international des États-Unis ont débloqué plus de 600 millions de dollars des États-Unis d'aide sanitaire, humanitaire et économique d'urgence, qui s'ajoutent à la somme globale de plus de trois milliards de dollars de généreux dons de notre secteur privé et d'organisations à but non lucratif. Comme l'ont fait le Royaume-Uni et le Canada, permettez-moi de prendre un instant pour rendre hommage à nos personnels de santé qui sont en première ligne de cette pandémie. L'armée américaine a également joué un rôle important dans la lutte contre la pandémie, comme nombre de nos forces militaires, dont celles de l'Alliance de l'OTAN, laquelle déploie des moyens d'intervention aérienne rapide pour faciliter le transport aérien militaire sans entraves de ressources et matériel médical dans toute l'Europe.

En ce qui concerne l'accent mis par le Forum sur les mesures de confiance et de sécurité dans la sphère politico-militaire, les États-Unis saluent l'appel lancé par l'ancienne présidence turque du FCS aux États participants à s'abstenir de mener des activités de vérification au titre du Document de Vienne ou à les reporter jusqu'à ce que les conditions le permettent. Les États-Unis soutiennent par ailleurs la demande, allant dans le même sens, formulée par le Président du Groupe consultatif commun des États Parties au Traité FCE. Nous acquiesçons parallèlement à la demande du Président de la Commission consultative pour le régime « Ciel ouvert » d'instaurer une pause opérationnelle dans les vols d'observation jusqu'au 31 mai. À l'évidence, à court terme, les préoccupations extraordinaires en matière de sécurité publique l'emportent sur la conduite des vols d'observation.

Les États-Unis félicitent les 40 États participants qui ont recouru à des messages F pour nous informer de l'état des activités de vérification menées par leur pays. La communication proactive en période de crise est un exemple de la façon dont le réseau de communication de l'OSCE peut accroître la transparence et la confiance, même lorsqu'une

crise n'est pas liée à un conflit armé où à la maîtrise des armements conventionnels. La coopération et la retenue dont les États participants ont fait preuve pour interrompre les activités de vérification sont louables.

Nous notons que tout cela est conforme à l'esprit du Document de Vienne, qui n'aurait en aucun cas permis de prévoir la crise actuelle. En effet, la question des pandémies n'est pas traitée dans le Document de Vienne, son paragraphe 30.14 ayant trait aux séminaires sur la coopération dans le domaine militaire concernant les missions de l'OSCE, y compris la participation des forces armées aux secours en cas de catastrophe et de situation d'urgence ainsi qu'à l'assistance humanitaire, étant celui qui s'en rapproche le plus.

À cet égard, nous prenons note du message de la Fédération de Russie en date du 25 mars annonçant une « inspection » inopinée de ses districts militaires occidental et central, destinée à former des éléments de commandement et de contrôle ainsi que des forces menant des activités de lutte contre les épidémies. Nous apprécions le fait que la Fédération de Russie ait fourni quelques informations sur l'exercice auquel 82 000 hommes, 13 000 pièces d'équipements militaires et 30 aéronefs ont apparemment pris part. Nous ne pensons cependant pas qu'un exercice militaire inopiné non transparent et de grande ampleur puisse être considéré comme une mesure de confiance prise en réponse à une pandémie. Nous invitons la délégation russe, afin qu'elle soit plus conforme à la fois à la lettre et à l'esprit du Document de Vienne, à fournir au FCS des précisions sur les enseignements et l'intérêt tirés de cet exercice sur les secours en cas de pandémie et des questions connexes, car toutes nos forces armées pourraient bénéficier de la mise en commun de ces meilleures pratiques.

Monsieur le Président,

Comme vous et les représentants des États participants réunis au Forum le savez, alors que la Russie entreprenait cette « inspection » inopinée, les activités militaires des États-Unis en Europe avaient déjà cessé ou avaient été réduites considérablement. Le 2 avril, les États-Unis ont informé les États participants par l'intermédiaire du réseau de communication de l'OSCE qu'ils avaient annulé leur exercice à munitions réelles d'équipes de combat de brigades blindées « Defender-Europe 2020 » au même titre que l'exercice « Swift Response 2020 », l'exercice de postes de commandement « Defender-Europe 2020 » et les exercices « Saber Strike 2020 » et « Allied Spirit XI ». Ces mesures ont été prises afin de privilégier la santé et la sécurité de nos citoyens et de notre personnel militaire. Les États-Unis ont annulé de façon transparente les exercices qu'ils prévoyaient d'effectuer et sont fermement convaincus que la voie à suivre appropriée est celle de la transparence et non celle des inspections inopinées.

Monsieur le Président, si la pandémie de COVID a restreint les activités militaires et de vérification, les États-Unis félicitent les États participants de l'OSCE de continuer d'appliquer, en grande partie, les mesures de confiance et de sécurité comme les échanges annuels d'informations sur le Code de conduite et l'Échange global d'informations militaires. Nous remercions les États participants qui ont déjà communiqué leurs informations annuelles et attendons avec intérêt de recevoir les informations de ceux qui doivent encore y mettre la dernière main. Nous sommes conscients qu'il peut y avoir des retards raisonnables dans la communication de ces informations annuelles, y compris dans notre propre cas, en raison du COVID-19.

Monsieur le Président,

Permettez-moi de me pencher un instant sur les incidences plus vastes alors que de nombreux États participants, y compris les États-Unis, appliquent des mesures temporaires destinées à limiter la propagation de cette maladie. J'insiste sur le fait que les gouvernements ne devraient en aucun cas exploiter la pandémie pour porter atteinte aux libertés fondamentales et aux processus démocratiques. Nous estimons que l'OSCE a un rôle tout particulier à jouer pour aider les nations alors que celles-ci s'efforcent de maintenir un équilibre entre protection de la santé publique et respect des engagements auxquels elles ont souscrit dans l'Acte final de Helsinki, et considérons qu'il s'agit là d'une question de sécurité transversale qui mérite d'être examinée plus avant. La plupart des États participants coopèrent dans un esprit de transparence, mais nous appelons certains acteurs médisants à mettre fin à la diffusion intentionnelle et irresponsable de désinformation et d'informations erronées, qui n'est rien moins qu'une guerre hybride en période de crise mondiale.

Permettez-moi par ailleurs de faire observer dans ce contexte que les États-Unis restent profondément préoccupés par le fait que des procédures de quarantaine soient utilisées comme excuse pour entraver le mandat de la Mission spéciale d'observation en Ukraine dans les zones qui ne sont pas sous contrôle gouvernemental. Nous parlerons de cette question dans le cadre des déclarations générales, mais il convient de souligner que la direction de la Mission a prouvé qu'elle pouvait fonctionner en sécurité, tant pour son propre personnel que pour les citoyens ukrainiens qu'elle est destinée à aider à protéger, et qu'elle devrait bénéficier du plein accès et de la liberté de mouvement dont elle a besoin pour s'acquitter de son mandat.

En conclusion, Monsieur le Président, les États-Unis espèrent, comme nous tous, un retour à la normale. Nous voyons un avenir dans lequel le COVID-19 a été vaincu et escomptons que nous sortirons de cette crise éprouvés mais plus forts. Comme le montre le Dialogue de sécurité d'aujourd'hui sur le COVID-19 et comme l'illustre le solide échange d'informations au moyen du réseau de communication de l'Organisation, le FCS, la maîtrise des armements conventionnels et les mesures de confiance et de sécurité continuent de jouer un rôle important dans le maintien et le renforcement de la confiance dans l'espace de l'OSCE, même en cette période difficile.

Merci, Monsieur le Président. Nous demandons que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

945^e séance plénière

Journal n° 951 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DU COORDONNATEUR DU FCS
POUR LES PROJETS RELATIFS AUX ARMES LÉGÈRES ET DE
PETIT CALIBRE ET AUX STOCKS DE MUNITIONS
CONVENTIONNELLES (HONGRIE)**

Monsieur le Président,
Excellences,
Chers collègues

Permettez-moi de faire observer que le thème du Dialogue de sécurité d'aujourd'hui est assurément opportun et que les échanges de vues ont été des plus instructifs.

Le Secrétaire général a déjà abordé la question des projets d'assistance de l'OSCE dans le domaine des armes légères et de petit calibre (ALPC) ainsi que des stocks de munitions conventionnelles (SMC). En ma qualité de Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles, je voudrais apporter un éclairage supplémentaire en ajoutant quelques observations concernant l'impact du COVID-19 sur ces projets extrabudgétaires d'assistance.

Le Secrétariat et les opérations de terrain de l'Organisation mettent actuellement en œuvre dans toutes les régions de l'OSCE 16 projets d'assistance pratique visant à remédier à un vaste éventail de risques pour la sécurité et la sûreté liés aux ALPC et aux SMC.

On ne peut répondre de façon tranchée ou simplement par « oui » ou par « non » à la question de savoir si la crise du COVID-19 a des répercussions sur les projets d'assistance pratique dans le domaine des ALPC/SMC. De même, tenter d'en déterminer l'impact à ce stade ne pourra donner qu'une idée très vague.

Ce que je peux dire dans ce laps de temps relativement court (à savoir, les trois derniers mois), c'est que les projets d'assistance dans le domaine des ALPC/SMC sont toujours aussi pertinents et cohérents. Ils répondent à des demandes d'assistance et sont conformes à la base normative de l'OSCE, y compris les meilleures pratiques concernant les ALPC et les munitions conventionnelles.

Toutefois, ce qui a changé, ce sont les niveaux d'efficacité dans la mise en œuvre et dans la définition et le développement des projets après réception des demandes d'assistance des États participants. Comment pouvons-nous vérifier une demande d'assistance si des experts externes ne peuvent se rendre dans l'État demandeur d'assistance ? Comment pouvons-nous mener à bien des activités de formation destinées à transférer l'expérience et les compétences pratiques si formateurs et personnes en formation ne peuvent se rencontrer ? Comment peut-on améliorer l'infrastructure pour les ALPC et les SMC si les prestataires de l'OSCE n'ont pas accès aux sites de projet ?

À ce stade de la crise, les administrateurs de programme/projet de l'OSCE répondent par conséquent surtout aux difficultés susmentionnées en rééchelonnant les activités de projet sans changements budgétaires notables. À l'appui de cette démarche, l'OSCE a déjà demandé aux donateurs de maintenir leurs annonces de contributions. Je vous demande donc de faire preuve de compréhension et de souplesse pour répondre à ces demandes.

La poursuite de la crise du COVID-19 a une incidence accrue sur les projets, en particulier au détriment des produits et avantages plus larges qu'ils génèrent. Sur le plan des risques explicites, les conséquences possibles à long terme pourraient être, entre autres, les suivantes :

- Risques en matière de sûreté et de sécurité : disponibilité accrue d'ALPC pour la criminalité organisée et le terrorisme, sécurité amoindrie et moins bonne gestion des frontières, pertes en vies humaines en cas d'explosions imprévues sur les sites de stockage de munitions ;
- Risques financiers et économiques : capacité réduite des donateurs d'accroître leur soutien financier, expiration possible des promesses de contributions des donateurs, réduction des flux de financement à l'appui des projets d'assistance pratique dans le domaine des ALPC/SMC ;
- Risques environnementaux : risque accru de contamination de l'eau et du sol en cas d'explosions sur les sites de stockage d'ALPC/de munitions/de composants de propellants hautement toxiques ;
- Risques stratégiques et en matière de réputation : capacité réduite d'accroître l'efficacité et l'efficience de l'OSCE dans l'application des normes, des principes et des mesures pratiques dans le domaine des ALPC/SMC.

Tout n'est cependant pas totalement négatif, car si la situation suscite certes de nombreuses difficultés, elle offre aussi de nouvelles possibilités. Il sera, par exemple, désormais recouru davantage à l'apprentissage en ligne dans le cadre des projets pratiques de l'OSCE relatifs aux ALPC/SMC. Cela pourrait même contribuer à une réduction des coûts à long terme et sensibiliser davantage de nombreux États participants et partenaires de l'OSCE pour la coopération à l'accessibilité de la somme des connaissances de l'Organisation dans le domaine des ALPC/SMC.

En conclusion, je tiens à exprimer ma satisfaction devant la continuité des activités de projet de l'OSCE dans le domaine des ALPC/SMC dans cette situation extraordinaire. Ces projets permettent de fournir une assistance technique, pratique et tangible aux États

participants de l'OSCE, générant des changements positifs qui sont visibles sur le terrain en un laps de temps relativement court.

Monsieur le Président,

Dernier point, mais non le moindre, j'appelle l'attention des délégations sur le résumé de l'état des projets dans le domaine des ALPC et des munitions conventionnelles au 31 mars 2020, publié le 21 avril 2020 sous la cote FSC.GAL/38/20. Si les distingués États participants souhaitent obtenir plus d'informations, la Section d'appui au FCS et moi-même sommes toujours à votre disposition.

Je vous remercie de votre attention et demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

945^e séance plénière

Journal n° 951 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Monsieur le Président,

Nous nous associons à nos collègues pour exprimer notre gratitude à la Présidence ukrainienne pour sa proposition d'examiner au Forum la question de l'impact du COVID-19 sur les aspects politico-militaires de la situation en matière de sécurité dans l'espace de l'OSCE. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Thomas Greminger, Secrétaire général de l'Organisation, et le remercions de sa déclaration.

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord à exprimer notre solidarité à toutes les distinguées délégations dans la lutte contre le coronavirus.

La pandémie est une mise à l'épreuve sans précédent pour les États participants de l'OSCE. Nous ne parlons pas seulement de notre capacité à lutter efficacement contre la propagation du virus, mais aussi de notre aptitude à préserver, ce faisant, la dignité, la décence, la volonté de coopérer et les autres qualités propres à la société humaine.

Nous pensons qu'il serait utile, à la séance du Forum de ce jour, de concentrer notre attention non seulement sur l'échange d'informations concernant les efforts déployés à l'échelle nationale pour combattre la pandémie, mais aussi sur l'élaboration d'un programme unificateur positif pour l'espace de l'OSCE, qui élargirait les domaines de coopération et présenterait les moyens de conjuguer nos efforts. Une telle approche démontrerait la maturité de notre organisation et constituerait un exemple d'approche responsable pour résoudre un problème des plus épineux. Et, dans l'ensemble, c'est exactement dans cet esprit que les débats se déroulent.

Malheureusement, certaines des déclarations que nous avons entendues nous ont laissé une très mauvaise impression. Le cynisme avec lequel les délégations en question exploitent le sujet du coronavirus à des fins de guerre de l'information ne cesse de nous étonner. Nous notons que leurs arguments sont motivés par un désir flagrant de rejeter la faute sur les autres et de détourner l'attention de leurs propres sociétés et de la communauté internationale vers la recherche d'un « ennemi extérieur ».

Nous sommes stupéfaits par les efforts des médias et de fonctionnaires de haut rang de certains États participants de l'OSCE qui accusent notre pays de se livrer à une campagne de « désinformation » à propos de la pandémie virale, de s'efforcer de susciter la discorde entre des pays ou d'y provoquer des dommages considérables. Nous avons en particulier demandé au Département d'État des États-Unis d'Amérique de fournir des preuves à l'appui de ces affirmations, mais n'avons reçu aucune explication plausible, et encore moins de preuves.

Il est aisément de se rendre compte que de telles campagnes ont leur origine dans les cercles gouvernementaux et les médias occidentaux. Elles ont par exemple débuté dès que l'idée d'une aide de la Russie à l'Italie et aux États-Unis dans le cadre de la pandémie a été évoquée ou que la Chine a démontré son efficacité dans la lutte contre le virus et commencé à renforcer son assistance à de nombreux pays dans le monde.

La décision de la Russie de venir en aide à d'autres pays reposait sur une logique simple. Par exemple, aux États-Unis et à New York en particulier, le pic de propagation du virus était presque atteint. Par conséquent, les patients, les médecins et le personnel médical avaient besoin d'urgence d'une grande quantité de produits médicaux, y compris de matériel et de fournitures sanitaires. C'est la raison pour laquelle nous avons pensé qu'il convenait de tendre une main secourable et d'envoyer sur place une quantité considérable de ces produits. Nous l'avons fait sans conditions, c'est à dire sans exiger ni attendre quoi que ce soit en retour. Nous avons pris note avec satisfaction de la proposition des États-Unis de nous venir en aide si nous en avions nous-mêmes besoin à un stade ultérieur.

Il est assez triste que certains pays tentent à présent de parler de géopolitique dans le contexte de la pandémie, dans un scénario dans lequel il est indispensable de sauver des vies humaines, de fournir médicaments et nourriture et de prendre les mesures qui s'imposent du point de vue de la santé publique. Le monde se trouve dans une situation sans précédent. Des perspectives d'avenir sont brisées et certains perdent même la vie. Dans ce contexte, nous ne comprenons pas la réaction d'un certain nombre de membres de l'Alliance et les appréciations négatives qu'ils portent sur l'aide purement pacifique et humanitaire fournie par la Russie. Je tiens à souligner que l'assistance que nous portons à la population d'un pays n'empêche en rien sur l'unité de l'OTAN. Nous considérons comme irresponsable et peu édifiant de leur part de débattre en de tels termes d'actions qui vont de soi et sont ce qu'il convient de faire dans une situation de tragédie humaine universelle.

Monsieur le Président,

Notre pays participe activement aux efforts collectifs pour lutter contre la pandémie et ses conséquences. Nul n'ignore désormais que ce n'est qu'en œuvrant de concert que l'humanité peut relever ce défi sans précédent des temps modernes. Nous sommes très actifs en Russie même et nous efforçons également de venir en aide aux autres États du mieux que nous le pouvons.

Nous considérons les tentatives de porter des accusations farfelues contre la Russie comme une perpétuation indécente de la russophobie dont certaines forces politiques se sont fait le chantre. Les mesures qu'il nous faut prendre maintenant, à ce stade difficile pour le monde entier, ne les préoccupent absolument pas.

Le débat d'aujourd'hui, en particulier la déclaration prononcée par la délégation ukrainienne au nom de son pays (à laquelle nous répondrons de façon détaillée lorsque nous aborderons le point suivant de l'ordre du jour), a malheureusement mis très clairement en lumière la dangereuse tendance à exprimer de tels sentiments à la tribune du Forum. À cet égard, nous sommes une fois de plus dans l'obligation de faire part de notre préoccupation à propos de l'avenir des discussions sur les questions de sécurité paneuropéennes. Nous prions instamment nos collègues de revenir à un débat professionnel et de s'abstenir de porter des appréciations politisées et opportunistes.

La conversation téléphonique qu'ont eue il a quelques jours le général Valery Gerasimov, chef d'État-major général des Forces armées de la Fédération de Russie, et le général Tod Wolters, commandant suprême des Forces alliées en Europe, est l'exemple d'une approche constructive de l'évaluation de la situation compte tenu de la pandémie et de son impact sur les aspects politico-militaires de la sécurité. Le caractère pragmatique de leur entretien leur a interdit d'employer des termes tels que « propagande » et « désinformation ».

Monsieur le Président,

Aujourd'hui, le monde entier est préoccupé par la menace posée par une épidémie qui sévit dans plus de 180 États. D'après les organisations médicales et de santé internationales, le nombre total de personnes infectées dans le monde est proche des 4 millions. Il ne fait pour nous aucun doute que le seul moyen de protéger de façon fiable la population de cette pandémie est de conjuguer nos efforts. Les forces armées participent également à cette tâche.

Une situation difficile se dessine en Russie. Toutes les mesures nécessaires sont cependant prises. Depuis le 12 mars, une équipe spéciale constituée à cet effet s'emploie à prévenir la propagation de l'infection par le coronavirus dans les Forces armées russes. D'ici au 15 mai, 16 nouveaux centres médicaux modulaires, d'une capacité totale de 1 600 lits, seront opérationnels dans différentes régions de notre pays en deux étapes coordonnées par le Ministère de la défense. L'état de santé du personnel militaire dans les établissements d'enseignement et les unités militaires, ainsi que dans les organisations du Ministère de la défense, est surveillé. Des stocks de médicaments, d'équipements de protection individuelle et de produits médicaux essentiels ont été constitués.

La soudaineté de la flambée mondiale de COVID-19 et l'impossibilité de déterminer l'ampleur de ses conséquences signifient qu'il est indispensable d'améliorer l'état de préparation des forces armées à mettre en œuvre toute une série de mesures de lutte contre la maladie, dont des mesures de quarantaine et de traitement, ainsi que la désinfection des quartiers et de divers locaux dans les zones où un nombre élevé de personnes infectées ont été diagnostiquées.

À cette fin, en application d'une décision du commandant suprême en chef des Forces armées russes, une inspection inopinée a été effectuée du 25 au 28 mars afin d'évaluer l'état de préparation des troupes à exécuter des tâches visant à contenir les situations d'urgence résultant de la menace de propagation de maladies virales.

Des unités de commandement et de contrôle militaire, les formations et les unités militaires des districts militaires occidental et central, les forces aériennes russes, les

forces russes de missiles stratégiques, les troupes de protection nucléaire, biologique et chimique, les troupes du génie et les organisations de soutien médical subordonnées au commandement central ont participé aux exercices d'entraînement.

Nous tenons à souligner qu'aucun exercice de tir à munitions réelles ou lancement de missile n'a été effectué pendant l'inspection inopinée. Les exercices d'entraînement étaient de nature purement médico-humanitaire et ne relevaient pas des dispositions du Document de Vienne 2011. Notre pays a néanmoins fait preuve de transparence et transmis la notification correspondante (CBM/RU/20/0025/F41/O) au moyen du réseau de communication de l'OSCE. Il convient de noter en particulier que les attachés militaires de tous les États ont été informés de ces exercices, dont chaque jour a été couvert de façon détaillée sur le site Web officiel du Ministère russe de la défense.

Compte tenu de cela, nous souhaitons répondre à la déclaration du représentant du Royaume-Uni, qui a mis à profit ses débuts au Forum pour une attaque conflictuelle et politisée et affirmé sans fondement que « malgré la pandémie, la Russie a continué de mener des activités militaires provocatrices, testant et sondant l'état de préparation des Alliés tout au long de cette crise et nécessitant que nous restions vigilants ». L'absurdité de telles insinuations ne mérite pas d'être commentée. Cependant, ce qui nous met sur nos gardes, c'est l'idée, d'une agressivité éhontée, que l'Alliance doive maintenir son état de préparation au combat contre la Russie. Une telle rhétorique est absolument inacceptable à l'OSCE – organisation dont le but principal est de développer la coopération et le dialogue dans l'intérêt du renforcement de la confiance et de la sécurité. Nous espérons que le représentant du Royaume-Uni évitera dorénavant le ton de la confrontation et n'oubliera pas les principes de base de l'OSCE.

Monsieur le Président,

La Russie est solidaire de tous ceux qui ont subi le fléau du coronavirus et fera tout son possible pour les aider. En réponse aux appels lancés par les dirigeants de plusieurs États étrangers, nous avons fourni une assistance pratique à l'Italie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, l'Arménie, la Biélorussie et de nombreux autres pays dans différentes parties du monde pour lutter contre la pandémie.

Conformément à la décision du Président de la Fédération de Russie, des unités spécialisées des forces armées russes, dont des brigades composées de personnel médical et paramédical ainsi que de spécialistes de la protection biologique, ont été constituées dans un délai très court. Des avions des forces aérospatiales russes ont emmené nos spécialistes dans les pays susmentionnés, où ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour remplir des tâches humanitaires.

Le travail des épidémiologistes russes en Italie est un exemple parlant et très concluant de l'aide apportée par notre pays à un moment particulièrement critique de l'évolution de la situation épidémiologique, caractérisée par un nombre élevé de victimes de la maladie. La Russie a pris cette mesure pour les motifs les plus nobles et les plus humains en fournissant son assistance dans un esprit de coopération altruiste.

Les spécialistes russes ont apporté une contribution concrète à l'amélioration des indicateurs épidémiologiques en Serbie, où, comme l'ont fait savoir les autorités du pays, les

valeurs en question ont commencé à baisser régulièrement. Le Gouvernement serbe a en outre apprécié le fait qu'une aide a été fournie à la Republika Srpska en Bosnie-Herzégovine.

Les États membres de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) recherchent des mécanismes efficaces pour prévenir et combattre le coronavirus. Des consultations avec les chefs des services médicaux militaires sur l'organisation des mesures préventives dans les forces armées et la coopération avec les autorités de santé publique, notamment sur la prise en charge des patients gravement malades, ont été menées au Centre de réponse aux crises de l'OTSC par vidéoconférence.

Le 23 mars, au vu de la propagation rapide du COVID-19 dans le monde entier, le Secrétaire général des Nations unies, Monsieur António Guterres, a appelé les parties aux conflits armés régionaux à mettre fin immédiatement aux combats, à instaurer des régimes de cessez-le-feu et à faire des « pauses humanitaires ». La Russie a répondu favorablement à cet appel. Alors que la situation épidémiologique mondiale continue de se détériorer, les parties aux conflits dans de nombreux pays ont entendu l'appel du Secrétaire général. Une réduction de l'intensité des combats a été observée au Cameroun, en Colombie, au Myanmar, au Soudan, au Soudan du Sud, en Afghanistan et aux Philippines. La situation en Syrie se stabilise. Toutefois, des hostilités intenses se poursuivent sans relâche dans bien des pays. Et, dans certains cas, la pandémie est même prétexte à de nouvelles actions belligérantes. Les forces de sécurité ukrainiennes continuent en particulier à bombarder massivement le territoire de certaines zones des régions de Donetsk et de Lougansk, faisant des victimes parmi la population civile.

Quant à la liberté de mouvement de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine (MSO) dans le Donbass dans le contexte de l'épidémie, nous mettons une fois de plus en garde contre toute politisation de cette question. Toutes les dispositions nécessaires concernant le travail de la Mission peuvent être déterminées par des contacts avec les autorités locales, que la Mission est censée développer conformément à son mandat dans l'intérêt de la paix et de la sécurité dans la région.

Nous souhaitons également appeler l'attention sur le fait que l'OSCE a gelé les activités extérieures de la plupart de ses opérations de terrain. Bien que la MSO poursuive son action, plus de 150 membres de son personnel ont été rapatriés dans leur pays d'origine en raison de la pandémie. Des mesures sont à l'évidence prises partout pour éviter que les spécialistes qui travaillent dans les opérations de terrain soient infectés. Nous demandons dès lors instamment de ne pas laisser les émotions s'enflammer suite à la décision des autorités de certaines parties du Donbass de prendre des mesures de précaution concernant le franchissement de la ligne de contact dans la zone de confrontation armée.

La MSO devrait par ailleurs accorder davantage d'attention aux zones situées derrière les lignes des forces armées ukrainiennes. Durant la pandémie, il est particulièrement important de surveiller les routes utilisées par le Gouvernement ukrainien pour acheminer les armes sur la ligne de contact. Le but de cette surveillance est de signaler à un stade précoce toute escalade, évitant ainsi de provoquer de nouvelles victimes et destructions.

Monsieur le Président,

Notre débat d'aujourd'hui a montré que les forces armées des États participants de l'OSCE sont activement mobilisées par les gouvernements nationaux pour lutter contre le COVID-19. La fourniture d'une assistance concrète à la population civile est actuellement, cela se comprend, la première des priorités. Dans cette optique, la Fédération de Russie a proposé à un certain nombre de pays membres de l'OTAN que les exercices et les activités militaires soient suspendus durant la pandémie. Nous avons soumis ce point à l'examen en étant motivés par l'importance de créer un climat propice à la lutte contre la menace réelle associée à la propagation du coronavirus et par la nécessité de libérer les forces et les moyens dont les États ont besoin pour mener à bien les tâches les plus urgentes. Le fait que la pandémie ait confirmé l'importance pratique de tous les instruments de coopération internationale, y compris la coopération militaire, devrait aussi être pris en compte.

Monsieur le Président,

Dans les prochains jours de mai, nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire de la victoire dans la Seconde Guerre mondiale, qui a été le point culminant des efforts colossaux déployés par de nombreux pays et peuples et exigé d'énormes sacrifices de la part de millions de soldats et de civils. Nous rendons hommage à leur héroïsme et leur courage.

Malheureusement, nous sommes obligés de faire observer que la déclaration du Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'OSCE, Monsieur James S. Gilmore III, à la séance du Forum du 29 avril a constitué un contre-exemple de l'art de la diplomatie. En tentant de donner une interprétation approximative de la teneur de la déclaration conjointe prononcée par le Président de la Fédération de Russie et le Président des États-Unis d'Amérique à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de la rencontre des troupes soviétiques et américaines sur l'Elbe, il a minimisé de façon flagrante l'importance de ce document et oublié les normes fondamentales de la diplomatie et l'éthique élémentaire en prenant un ton de donneur de leçons. Le 6 mai, le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie a publié une réaction à cette intervention.

Nous demandons instamment aux représentants des États-Unis d'Amérique de « mettre de côté leurs différences, de renforcer la confiance et de coopérer à la réalisation d'une cause plus importante », comme dit dans la déclaration commune, ce qui est aussi pertinent dans le contexte des débats sur le thème de la séance du Forum d'aujourd'hui.

Merci, Monsieur le Président.

Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

945^e séance plénière

Journal n° 951 du FCS, point 3 c) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION
DU REPRÉSENTANT DU CENTRE DE PRÉVENTION DES CONFLITS**

Le Centre de prévention des conflits (CPC) tient à informer les États participants des développements récents concernant les modèles de notification pour les armes légères et de petit calibre (ALPC). Tout d'abord, permettez-moi de rappeler que le modèle de l'OSCE pour l'échange d'informations « concernant le Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et les décisions complémentaires » a été harmonisé en 2017 avec le modèle de notification de l'ONU « sur la mise en œuvre du Programme d'action relatif aux armes légères ». Cela a été fait dans l'optique de réduire la charge de travail que la notification des informations représente pour les États participants. Un outil a par ailleurs été mis au point à leur intention pour la communication en ligne de ces informations. Il a facilité la transmission des données sous forme électronique simultanément à l'OSCE et au Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies.

Le CPC souhaite faire savoir que l'Organisation des Nations Unies a récemment apporté des changements à son modèle de notification pour le Programme d'action relatif aux armes légères afin de tenir compte des résultats de la troisième Conférence d'examen (RevCon3). Le modèle de notification actualisé de l'ONU a été restructuré et enrichi de nouvelles questions sur des éléments tels que les plans d'action nationaux, le détournement d'armes et les bonnes pratiques dans le domaine du marquage, du traçage et de la destruction. L'assistance internationale y est traitée de façon plus détaillée et les aspects concernant le genre ont été étoffés.

Le CPC coopérera avec les États participants à l'harmonisation imminente des modèles de l'OSCE et du Bureau des affaires de désarmement afin de resynchroniser la communication simultanée d'informations sur les ALPC. Le CPC est prêt à présenter plus en détail la question à une réunion du Groupe informel d'Amis sur les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles (SMC).

Le CPC saisit cette occasion pour appeler votre attention sur le fait que, conformément au Document de l'OSCE sur les ALPC, les États participants devraient fournir des mises à jour annuelles de l'échange ponctuel d'informations sur les ALPC en utilisant le modèle existant de l'OSCE « pour le Document de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et les décisions complémentaires », tel qu'annoncé dans le document FSC.GAL/46/20 en date du 5 mai 2020. D'après la dernière vue d'ensemble des données communiquées, un

certain nombre d'États participants n'ont plus fourni de telles mises à jour depuis 2016, voire 2002, comme le montre le tableau 15A de notre aperçu trimestriel, qui vous a aussi été transmis, à titre d'information supplémentaire au document susmentionné distribué hier.

Permettez-moi de conclure en invitant les États participants à présenter également leurs rapports nationaux sur les ALPC à l'Organisation des Nations Unies, car ces rapports seront utilisés dans le cadre des préparatifs de la septième Réunion biennale des États, qui a été reportée en raison de la pandémie de COVID-19.

Monsieur le Président, je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci de votre attention.